

Les banques étrangères en Suisse – l'ouverture du pays au monde

■ Raoul Oliver WÜRGLER, Secrétaire général adjoint, Association des banques étrangères en Suisse

Depuis longtemps les banques étrangères constituent un acteur de poids sur la place financière suisse. Elles apportent la diversité à la place et assurent son ouverture vers le monde – accompagnant ainsi les entreprises suisses dans leur développement sur le plan international. Ce texte propose un aperçu de la présence des banques étrangères et de leurs activités en Suisse. Il analyse, en un second temps, les défis que la place financière suisse et les banques étrangères sont amenées à relever.

La présence des banques étrangères en Suisse est en constante évolution. Leur nombre a diminué au courant de la décennie passée – évolution qui a frappé tous les groupes bancaires. Elle est le résultat de la crise des marchés financiers – qui a conduit à une restructuration de beaucoup de groupes bancaires – et de la charge réglementaire croissante par la suite – qui a rendu de plus en plus difficile la survie notamment des banques de taille petite et moyenne.

Le calme étant revenu, le groupe des banques étrangères en Suisse est, lui aussi, en phase de stabilisation. Contre les présages de nombreux « experts » il s'avère que la présence helvétique reste pour beaucoup de groupes bancaires internationaux un pilier important dans leur réseau global.

Les banques étrangères en Suisse développent des offres nouvelles – répondant aux attentes des clients vivant dans un monde fiscalement transparent et souhaitant réaliser des projets financiers complexes, parfois sur plusieurs juridictions et enjambant plusieurs générations. A la gestion patrimoniale s'ajoutent d'autres activités, dont le financement d'entreprises ou la banque d'investissement. Le réseau international auquel les banques étrangères en Suisse donnent accès permet au mieux de répondre à cette demande.

Nouveaux acteurs et renouveau d'acteurs

Quoique peu d'établissements nouveaux se soient installés ces dernières années, il est tout de même possible de constater la présence d'acteurs aux horizons très divers. Désormais deux banques chinoises sont au service des entreprises en Suisse assurant leurs liens avec la Chine, dont des échanges directs entre le CHF et le Renminbi, ce qui, dans le passé, n'était possible que par un transit à Hong Kong et un change en USD. La présence de ces établissements est le fruit de la convention de libre échange conclue entre la Chine et la Suisse en 2014 et du dialogue financier. Il serait bénéfique à la place économique si des banques d'autres économies émergentes s'implantaient en Suisse afin de créer des liens directs que les banques suisses ne sont pas en mesure d'assurer. Au-delà des banques commerciales, certains acteurs de niche se sont établis dans notre pays et plusieurs groupes internationaux développent de nouveaux types de services, notamment dans le domaine de la nouvelle technologie. Ainsi, un groupe de banques de financement de négoce a transféré la gestion de la chaîne de transaction entière du traitement papier sur une plateforme internet et prépare le passage au Blockchain pour accroître encore la fiabilité et la sécurité.

Ce ne sont plus les services de gestion de l'épargne privée qui sont au centre de l'attention mais une offre plus complexe. Elle comprend l'ingénierie financière et la gestion de projets d'investissement complexes. Les acteurs sont ainsi soit des spécialistes dans une certaine niche, soit des grands groupes internationaux actifs dans le contexte transfrontalier et dans les différents segments.

Cette structure ne fait pas que le bonheur des clients privés internationaux, elle réjouit tout autant les entreprises suisses actives sur le plan international avec des succursales dans des pays émergents où les banques suisses ne sont pas présentes. Désormais ces entreprises peuvent gérer leur trésorerie avec le spécialiste suisse de la banque internationale et coordonner les transactions dans un cadre juridique connu. Elles seront exécutées par les spécialistes de la banque présents dans le monde entier.

Ceci est la piste de la diversification de l'offre pour renforcer la présence – une autre suivie notamment par des acteurs avec présence encore petite, est celle de l'acquisition d'acteurs locaux. Ainsi, un grand groupe étranger décide, pour renforcer sa compétence dans la gestion privée, d'acquérir une banque suisse de taille moyenne. Un autre acteur de niche, banque de gestion,



Raoul Oliver Würzler, Secrétaire général adjoint de l'Association des banques étrangères en Suisse, travaille pour cette organisation depuis 2000. L'Association réunit environ 110 établissements financiers en mains étrangères. Elle les accompagne dans leur travail de mise en œuvre des réglementations suisses des marchés financiers et assure les contacts avec d'autres associations faitières suisses et étrangères ainsi que les représentants de l'administration fédérale. Avant de rejoindre l'Association, Raoul Würzler a travaillé pour une grande banque suisse.

reprend un gestionnaire suisse afin d'élargir son portefeuille de services à la gestion institutionnelle.

Nouveaux défis

Les quelques exemples confirment le dynamisme qui règne parmi les banques étrangères en Suisse. Malgré la forte pression internationale que la place financière suisse a subie dans le passé récent elle continue à attirer des clients. La transparence fiscale avec le régime FATCA des USA et l'échange automatique des renseignements par l'OCDE aurait, d'après certains, sonné le glas de la gestion des fortunes privées en Suisse. Rien de tel – les volumes sous gestion ne cessent d'augmenter comme le démontrent les statistiques de la Banque nationale suisse: le total des stocks de titres a largement dépassé le pic d'avant crise des marchés financiers pour atteindre CHF 6,255 milliards à fin 2017.

Pour la Suisse, qui n'est pas membre de l'Union Européenne (UE) – où les clients bancaires

résident pour la plupart – la question de l'accès au marché reste primordiale. Les relations bilatérales avec l'UE ne permettent pas de s'attendre à une résolution rapide bien que des ouvertures ponctuelles émergent. Ainsi, grâce à un accord bilatéral avec l'Allemagne, les banques en Suisse peuvent entrer en relation avec leurs clients. Les négociations en cours avec d'autres pays visent des solutions semblables – hors accord global avec l'UE.

En même temps, les groupes bancaires internationaux tâchent de s'adapter à la situation afin de suivre leurs clients et de leur offrir les services recherchés. C'est dans ce contexte que la prestation de services internationaux par le biais du réseau global du groupe bancaire prend toute son importance. Il ne s'agit plus exclusivement de la relation entre le client à l'étranger et la banque en Suisse, mais de la coordination des transactions au sein du groupe bancaire qui se passe au niveau international.

Ainsi les groupes bancaires internationaux élargissent la gamme de leurs services en Suisse pour y inclure des prestations de banque d'entreprise et d'investissement par exemple. Ce n'est pas l'exécution de la transaction toute entière qui a lieu en Suisse, mais son initiation, parce que le client entretient la relation avec la banque dans notre pays. C'est la banque à son tour qui assure l'exécution sur le plan international et en ayant recours à son réseau global. Cette procédure facilite l'interaction au client et évite d'éventuelles restrictions d'accès au marché car l'entité bancaire dûment autorisée s'active dans la juridiction où la prestation a lieu.

Cette organisation de groupe ne convient pas exclusivement aux clients de gestion privée, mais tout autant aux entreprises – suisses avec voilure internationale ou internationales avec présence helvétique – car elles sont accompagnées pour leur trésorerie par des spécialistes qui se trouvent en Suisse, connaissent le cadre juridique, parlent la langue et sont proches géographiquement. Ces spécialistes assurent à leur tour l'exécution des transac-

tions dans le respect des règles locales. Grâce à ce réseau une entreprise suisse avec des sites de production dans le monde entier peut coordonner à partir de la Suisse le financement d'investissements sur ses implantations à l'étranger ou gérer la trésorerie de ses différents sites à partir d'un seul centre financier. Les postes de travail à haute valeur ajoutée peuvent rester proches du siège, du centre décisionnel, en Suisse.

Il va de soi que cette structure organisationnelle n'est pas à la portée de tous et ne résout pas tous les défis dans la prestation de services financiers. Toutefois, la prestation transfrontalière sans établissement stable dans le pays de destination est sujette à toujours plus de contraintes. Les accords de libre prestation de services ne se matérialisent que difficilement, voire pas du tout. Les règles d'accès différent de pays en pays et sont accompagnées d'exigences de transparence et d'information particulièrement complexes. Pour répondre à ces difficultés la Suisse a continuellement aligné sa réglementation aux standards européens – dans l'espoir d'une reconnaissance d'équivalence et un éventuel droit d'accès au marché.

En parallèle la Suisse exploite la voie de la négociation d'accords bilatéraux ou des dialogues financiers avec des pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Elle souhaite par ce biais établir des relations privilégiées avec ces économies vis-à-vis desquelles elle pourra jouer son rôle d'intermédiaire en tant que partenaire.

Relever les défis à l'intérieur

Au-delà des nombreux défis extérieurs, la Suisse est en train d'adopter des mesures en son propre sein pour améliorer les conditions cadre et pour attirer des acteurs de l'étranger. Notamment lorsqu'il s'agit des secteurs de niche, des services bancaires novateurs, la Suisse a de bonnes cartes à jouer. La FINMA et le gouvernement sont en train d'ouvrir cette piste en poursuivant différentes initia-

Une révision de l'Ordonnance sur les banques redéfinit le régime de la récolte d'argent du public et a défini des exceptions dans le cas où la récolte est faite par une entreprise start-up pour son propre compte et au vu d'un but d'investissement clairement défini auparavant. La révision vise à créer un cadre favorable à l'innovation et contribuera à garder en Suisse des start-up ou spin-offs des Technoparks universitaires en Suisse.

En même temps la FINMA définit ses exigences vis-à-vis des Initial Coin Offerings (ICOs): elle privilégie une approche cas-par-cas ce qui lui permet d'offrir le maximum de flexibilité et de laisser une ample marge à l'innovation. L'évaluation individuelle de chaque cas et la décision de son assujettissement ou non à la surveillance prudentielle doit contribuer à un environnement dans lequel l'innovation a de la place et à l'émergence d'un centre de compétences en la matière.

La révision de la Circulaire sur l'identification en ligne va, elle aussi, dans la direction de la facilitation et la modernisation des procédures – désormais la procédure d'identification du cocontractant est accélérée et possible sans contact. Aussi le versement initial sur le compte peut venir d'un compte bancaire tenu à l'étranger. Deux mesures qui rendent plus acces-

sible le service à la clientèle internationale.

La FINMA accompagne très attentivement les nouveaux acteurs sur les marchés financiers. Elle veut donner la liberté à l'innovation tout en sauvegardant la stabilité et en assurant l'entière protection des investisseurs. Plutôt que de réglementer dans les moindres détails de l'activité des start-up et sociétés Fintech, elle propose une approche concentrée sur la finalité de leur activité.

La Suisse reste une place intéressante pour la présence de banques et autres sociétés financières avec des activités internationales. Il va de soi que la stabilité et la sécurité juridique sont des atouts indéniables, tout comme l'indépendance, le poids économique et le réseau étendu de conventions contre la double imposition. Le succès du secteur financier réside dans sa diversité – la gestion de fortunes privées, au centre de l'attention pendant de longues années, ne constitue qu'une parmi plusieurs activités et ce n'est que l'ensemble de toutes ces activités, qui englobent les services aux entreprises internationales, aux gestionnaires de fortune tout comme aux clients fortunés, qui rend la place aussi unique qu'elle ne l'est. Le succès repose ainsi sur une diversité de facteurs qui ne déploient leurs effets que par un effort commun.

La place financière suisse reste fidèle à sa tradition: depuis plusieurs siècles elle accueille des établissements financiers qui poursuivent les activités les plus variées. Ainsi les Médicis furent les premiers banquiers à s'installer en Suisse – à Genève en 1405 – pour être présents sur une des places de marché les plus importantes en Europe. Dans la continuité des banques françaises s'établirent en Suisse dès le XIX^e siècle, toujours pour l'activité de financement et plus tard, suivies de banques allemandes et japonaises, pour l'activité d'émission d'emprunts, à Zurich cette fois-ci. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que l'activité de la gestion de fortunes privées prit l'essor que nous lui connaissons aujourd'hui – au cœur de l'Europe en pleine croissance la Suisse offrit un havre de paix et de stabilité pendant toute la période de la guerre froide. Stabilité politique et sociale certes, mais stabilité financière aussi. C'est pendant ce temps que les activités de financement du négoce en matières premières et de gestion des liquidités pour sociétés multinationales se développèrent – l'une suite à l'émergence d'un cluster dans la région lémanique, l'autre en réponse à une forte demande de la part de sociétés multinationales de plus en plus nombreuses à installer leurs centres financiers dans notre pays.